

Composition d'ARABE, Filières MP et PC
(XEULCR)

Nous rappelons que les épreuves écrites d'arabe au concours consistent en :

A – une synthèse de documents portant sur l'actualité politique, culturelle, économique ou sociale du monde arabe, **à rédiger en arabe** à partir d'un dossier comprenant trois articles en langue arabe d'environ 600 à 800 mots, ainsi qu'un document iconographique, soit quatre documents au total.

La synthèse obligatoirement précédée d'un titre, devra comprendre entre 600 et 675 mots.

B – un texte d'opinion, **à rédiger en arabe** en 500 à 600 mots, portant sur un éditorial d'environ 400 à 500 mots, de la même thématique que les quatre autres documents du dossier de synthèse.

La durée totale de l'épreuve (A+B) est de quatre heures.

L'épreuve écrite d'arabe de la session de 2016 avait pour thématique *la fuite des cerveaux arabe* (هجرة العقول العربية) .

Les quatre documents de la partie A avaient été les suivants :

- : doc.1 -
45 مليار دولار خسائر مصر من هجرة العقول، ضاحي عثمان، الشرق الأوسط،
18/1/2015
- : doc.2 -
هجرة العقول، سوسن شاكر مجيد، الحوار المتمدن،
5/6/2012
- : doc.3 -
أنماط هجرة الكفاءات العلمية، هاشم نعمة، الحوار المتمدن،
20/3/2007
- : doc. 4 -
كاريكاتور: هجرة العقول العربية... لماذا؟ موقع مصر اليوم

: La partie B comporte le document
متى يتوقف نزيف هجرة العقول العربية، ياسر خضير البياتي، العرب،
77/12/2013.

D'une manière générale et comme les autres années, le niveau de l'expression, la richesse du vocabulaire et la qualité de la langue sont très satisfaisants, parfois remarquables. Dans l'ensemble, l'exercice a donné lieu à des bonnes notes : les candidats n'ayant

pas eu de grandes difficultés à s'exprimer correctement de façon concise et cohérente. cependant, il est regrettable de constater encore certaines maladresses dans des nombreuses copies :

- des omissions du titre ont malheureusement valu des pertes de points inutilement,
- certains, dans la première partie, n'ont pas hésité à donner leurs avis personnels, voire à critiquer les auteurs des documents, notamment dans leurs conclusions,
- comme chaque année, certaines copies étaient rédigées en français.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la présentation. Certaines règles de présentation ne doivent surtout pas être oubliées.

- Commencer chaque paragraphe en retrait.
- Passer une ligne entre l'introduction et le développement, puis entre le développement et la conclusion.
- Nommer les auteurs en donnant la première lettre de leur prénom et leur nom entier.
- Mettre de guillemets pour les citations, soulignez les titres d'ouvrages.

Sur le plan grammatical, nous rappelons deux règles souvent oubliées :

- le verbe placé avant le sujet , n'a avec celui-ci qu'un rapport au niveau du genre. le verbe doit avoir les mêmes marques que le sujet quand il est placé après le sujet,
- les adjectifs qualifiant un pluriel commun de choses ou d'animaux se mettent au féminin singulier.

On rappelle encore, que la première partie (A) faisait appel à un esprit de synthèse et invitait le candidat à reprendre et à réorganiser, de façon cohérente, les informations contenues dans les documents. La seconde partie (B) offrait au candidat la possibilité d'argumenter et de montrer sa capacité, à partir des éléments du texte, pour poser une problématique d'ensemble plus large et de développer une réflexion personnelle en faisant preuve de recul, d'esprit critique et d'une certaine culture générale.

La répartition des notes des candidats français est la suivante :

MP et PC

$0 \leq N < 4$	0	0,00 %
$4 \leq N < 8$	0	0,00 %
$8 \leq N < 12$	0	0,00 %
$12 \leq N < 16$	2	100,00 %
$16 \leq N \leq 20$	0	0,00 %
Total	2	100 %
Nombre de copies : 2		
Note moyenne : 14,50		
Écart-type : 0,71		